

Description du produit

Le revêtement translucide et monocouche de haute qualité *ProLuxe SRD RE Wood Finish* s'utilise sur une variété de surfaces extérieures en bois correctement préparées comme les parements, rampes, patios et meubles de jardin.

Ce revêtement facile à utiliser offre une excellente protection contre les UV et met en évidence la texture naturelle du bois.

Caractéristiques

- Revêtement hydrofuge translucide et monocouche de haute qualité pour un entretien facile des surfaces extérieures.
- Rehausse la beauté du bois sans en masquer le grain.
- Formule alkydes-huile hauts solides pour un aspect mouillé riche et durable.
- Contient des huiles naturelles pénétrantes pour une bonne pénétration de la surface du bois et une protection optimale contre l'écaillage.
- Ses pigments d'oxyde de fer translucides amplifient la profondeur de couleur, la transparence et la protection du substrat.
- Ses puissants absorbants de rayons UV protègent la couleur et le bois.
- Contient un agent de préservation résistant aux moisissures.

Couleurs disponibles

SIK250005C	Chêne naturel	SIK250009C	Chêne foncé
SIK250045C	Acajou	SIK250072C	Noix de beurre
SIK250077C	Cèdre	SIK250078C	Naturel
SIK250085C	Teck		

Projets

Environnement

Extérieur seulement.

Utilisation

Travaux neufs et travaux d'entretien.

Utiliser à l'extérieur sur des surfaces en bois correctement préparées, telles que terrasses, parements et rampes.

S'applique sur du bois nu; neuf, sec, traité sous pression ou exposé aux intempéries.

L'utilisation sur du bois exotique affecte la superficie couverte, le temps de séchage et la durabilité.

Surfaces

Surfaces verticales et horizontales extérieures en bois neuf ou mis à nu:

- pin, épinette, bois traité, cèdre, séquoia, bois torréfié;

Remarques

Les revêtements précédents doivent être complètement enlevés.

Le taux d'humidité du bois doit se situer entre 12 % et 18 %.

Une teneur élevée en humidité de façon continue, une aération insuffisante du bois ou une forte circulation (terrasses) réduisent la durabilité du produit ou peuvent causer du décollement.

Il se peut fortement que le bois torréfié recouvert avec ce produit change de couleur lorsqu'il est exposé aux rayons UV.

Ne pas appliquer sur de la gomme-laque.

Ne pas utiliser ce produit comme apprêt.

Ne pas mélanger ce produit à d'autres produits.

Garantie limitée : PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. garantit la performance de ses produits pour l'usage auquel ils sont destinés si appliqués conformément aux indications sur l'étiquette et aux spécifications des notices techniques. N'ayant aucun contrôle sur les méthodes et conditions d'application ni sur les circonstances d'utilisation, aucune autre forme de garantie, expresse ou implicite, légale ou autre, n'est donnée. Cette garantie limitée bénéficie à l'acheteur initial du produit et n'est pas transférable ou cessible. Si le produit n'est pas conforme à cette garantie limitée, nous procéderons, à votre choix, au remplacement du produit ou au remboursement du prix d'achat. Cette garantie limitée exclut (1) la main-d'œuvre et les coûts de la main-d'œuvre associée à l'application ou l'enlèvement du produit et (2) tout dommage direct, indirect, accessoire, particulier ou consécutif.

Caractéristiques techniques (21 °C (70 °F))

Aspect

Translucide

Niveau de lustre

Fini mat

Composition

- Diluant : hydrocarbures
- Liant : alkyde et huile de lin pénétrante en solution

Séchage*

- Au toucher : 12 heures
 - Avant de résister à la pluie ou rosée : 48 heures
 - Avant circulation légère : 48 heures
 - Avant circulation piétonnière intense : 72 heures
 - Avant de replacer les meubles : 72 heures
 - Durcissement complet : 7 jours
- Doubler le temps de séchage, si le taux d'humidité est supérieur 50 %.

Les temps de séchage indiqués peuvent varier selon l'humidité, la température, l'épaisseur, la couleur et la circulation de l'air.

Taux d'étalement par couche

Sur les surfaces rugueuses ou endommagées par les intempéries, environ 14 à 18,5 mètres carrés (150 à 200 pi²) par 3,78 L.

Sur les surfaces lisses ou les bois durs, environ 23 à 37 mètres carrés (250 à 400 pi²) par 3,78 L.

Ces valeurs de superficie couverte peuvent varier selon le type, le vieillissement et la texture du bois ainsi que la méthode d'application.

Composés organiques volatils (COV)*

- Selon ASTM D3960-05 : < 275 g/L
- Règlement canadien : < 350 g/L

Solides en volume* 67 %

Inflammabilité Inflammable

Point d'éclair* 49°C (120°F)

*Données techniques à partir du : SIK250005C
(Les données peuvent varier selon les couleurs)



Préparation de la surface

La surface doit être parfaitement propre et sèche. Enlever poussière, saleté, moisissure, huile, fibres de bois lâches, glacis d'usinage, revêtements précédents et autres contaminants avant l'application.

Vaporiser toute la surface du bois avec de l'eau propre afin de le mouiller le complètement. À l'aide d'un pulvérisateur à jardin ou d'un rouleau à poil long, appliquer sur le bois une solution composée de 120 g de phosphate trisodique (P.T.S.) en poudre à 100 % dans 3 L d'eau et 1 L d'eau de Javel. Nettoyer la surface à la brosse dure pendant 15 à 20 minutes pour éliminer le glacis d'usinage. **Ne pas laisser sécher la solution sur la surface du bois.**

Utiliser une laveuse à pression (500 à 800 lb/po²) et de l'eau propre en gardant la buse de 8 à 12 pouces de la surface pour bien rincer la solution de nettoyage. *Si l'eau perle, la préparation de surface doit être recommencée.*

Laisser sécher la surface pendant 48 heures ou jusqu'à ce que le taux d'humidité soit inférieur ou égal à 18 %.

Poncer toutes les surfaces propres en bois à l'aide de papier abrasif de calibre 80 à 120 pour les surfaces verticales et de papier abrasif de calibre 60 à 80 pour les surfaces horizontales. Poncer toujours dans le sens du grain du bois et enlever la poussière de ponçage.

Le fini devrait être appliqué dans les 7 jours pour les surfaces horizontales (terrasses) et dans les 4 semaines pour les surfaces verticales (parements), pour autant que la surface soit exempte de saleté, de graisse, de boue et de moisissure.

BOIS NU, NEUF OU EXPOSÉ AUX INTEMPÉRIES : Nettoyer et préparer toutes les surfaces de bois comme indiqué sous « PRÉPARATION DES SURFACES ». Le bois traité sous pression doit avoir été exposé aux intempéries pendant au moins 6 semaines, être sec avec une teneur en humidité de 18 % ou moins et exempt de sels et d'autres matières solubles à l'eau. Le bois traité avec un hydrofuge demande au moins un an de vieillissement.

BOIS EXOTIQUES : L'ipé, l'acajou, le bois de nêfles, le bois de tigre, le teck et autres bois exotiques présentent une structure cellulaire dense qui réduit la capacité d'un revêtement à pénétrer la surface du bois. Nettoyer et préparer toutes les surfaces comme indiqué sous « PRÉPARATION DES SURFACES ». Essuyer la surface à l'acétone immédiatement avant d'appliquer le revêtement.

SURFACES DÉJÀ RECOUVERTES : Les revêtements précédents doivent être enlevés totalement avant l'application. Une fois les revêtements précédents enlevés, suivre les instructions « PRÉPARATION DES SURFACES » pour nettoyer et préparer les surfaces.

Après la préparation de la surface, laisser sécher parfaitement le bois.

PRÉCAUTION : Le ponçage à sec peut générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé si possible. Porter un équipement de protection respiratoire adéquat lorsque l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale.

AVERTISSEMENT! Le grattage, le sablage ou l'enlèvement de la vieille peinture risque de dégager des poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. L'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE OU AUX VAPEURS DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES, COMME DES LÉSIONS CÉRÉBRALES, EN PARTICULIER CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Pour contrôler l'exposition au plomb, porter un appareil respiratoire homologué NIOSH, bien l'ajuster et éviter tout contact avec la peau. Communiquer avec un bureau régional de Santé Canada pour plus d'informations.

Application

ATTENTION : Soyez prudents en marchant sur les surfaces mouillées; elles sont glissantes.

Tester le pouvoir absorbant du bois en aspergeant la surface — si l'eau est absorbée dans les 30 secondes à 2 minutes, selon la température, la surface est prête pour l'application. Si l'eau n'est pas absorbée, attendre 30 jours et réessayer.

Acheter suffisamment de produits pour effectuer tout le travail.

Brasser à fond avant et souvent pendant l'application. Ne pas diluer. Avant de commencer, appliquer sur une petite surface et laisser sécher pour s'assurer d'une apparence et d'une pénétration satisfaisantes.

Lorsque plusieurs contenants de la même couleur sont utilisés, les mélanger ensemble pour s'assurer de l'uniformité de la couleur.

Appliquer une seule couche, lorsque la température ambiante et des surfaces sont comprises entre 10 et 32 °C (50 et 90 °F). Ne jamais appliquer sur des surfaces directement exposées au soleil, s'il y a risque de pluie, de neige, de rosée abondante ou de basses températures inférieures à 4 °C (40 °F) sont prévues dans les 48 heures.

L'application au pinceau à poils naturels longs et doux est la méthode idéale. Lors d'application au rouleau ou par pulvérisation sans air, repasser immédiatement le pinceau sur la surface pour assurer une bonne pénétration et un fini uniforme. Pour une protection maximale, appliquer les 6 faces.

Pour une pulvérisation sans air, utiliser une buse de 0,011 à 0,015 po et une pression de 700 à 800 lb/po², ajuster la pression au besoin.

Recommandations

Conditions d'application

Température : 10 à 32 °C (50 à 90 °F)
(idéale 20 °C ± 5 °C [68 °F ± 9 °F])

Humidité relative : Idéale entre 15 et 55 %, maximum 85 %.

Ces conditions doivent rester constantes pendant l'application, ainsi que les 24 heures suivantes. Les basses températures, l'humidité élevée, les couches épaisses et la faible ventilation prolongent le temps de séchage.

La surface doit avoir une température qui est supérieure au point de rosée d'au moins 3 °C (5 °F). Ne jamais appliquer sur des surfaces directement exposées au soleil, s'il y a risque de pluie, de neige, de rosée abondante ou de basses températures inférieures à 4 °C (40 °F) sont prévues dans les 48 heures.

Outils

• Pinceau : Soies naturelles ou synthétiques résistant aux solvants.

• **Rouleau : 10 mm (3/8 po);

• **Pistolet certifié anti-explosion (sans air)

- buse : 0,011 à 0,015 po;

- pression : 700 à 800 lb/po²

Toujours utiliser un équipement de qualité supérieure.

*Les valeurs peuvent varier selon le manufacturier de l'équipement.

** Rouleau ou vaporisation, repasser immédiatement le pinceau sur la surface.

Nettoyage des outils

Enlever le plus de produit possible et nettoyer les outils avec de l'essence minérale immédiatement après usage. Danger de combustion. Les matériaux, utilisés avec ce produit, tels les chiffons, peuvent s'enflammer spontanément. Après utilisation, mettre les chiffons dans récipient scellé en métal rempli d'eau ou les sécher à plat, puis les jeter.

Entreposage et transport

Conserver dans un endroit sec, entre 10 et 30 °C (50 et 86 °F). Dans ces conditions, les contenants jamais ouverts pourront se conserver jusqu'à environ 5 ans à compter de la date de fabrication.

Élimination des résidus

Consulter votre municipalité pour bien vous débarrasser des résidus conformément aux législations et au respect de l'environnement. Ne pas vider dans un drain ou un égout pluvial.

Application (suite)

Appliquer une seule couche uniforme, dans le sens du grain en évitant les applications généreuses.

Pour éviter les marques de chevauchement, n'appliquer que sur quelques planches à la fois et garder le bord de l'application humide. Saturer les endroits de découpe, les trous de clou, les fissures du bois et l'arrière des planches si possible.

Le produit est sec pour une circulation piétonnière légère après 48 heures. Attendre 72 heures avant de remettre les meubles en place.

REMARQUE : Les bois contenant du tanin comme le séquoia, le cèdre, l'acajou et le sapin de Douglas contiennent de l'acide tannique qui tend à migrer vers la surface et colorer le fini. La décoloration n'est pas nocive et peut habituellement être lavée avec une solution de 120 g d'acide oxalique mélangé à 3,78 L d'eau tiède. Appliquer à l'aide d'un pulvérisateur à jardin ou d'un rouleau à poil long. Laisser reposer sur la surface durant 20 minutes. Rincer abondamment à l'eau propre. **Ne pas laisser la solution sécher sur le bois.**

Pour plus d'informations, visiter le site www.lateintureparfaite.ca ou appeler le service à la clientèle au 1 800 463-7426.

Mesures de sécurité

Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité des produits. Pour une utilisation en milieu de travail, les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426. Tenir hors de la portée des enfants. N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Utiliser l'équipement de protection personnelle requis.

DANGER DE COMBUSTION. CONTENU NOCIF. PEUT IRRITER LES YEUX.

Ne pas avaler. Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Éviter de respirer les bruines de pulvérisation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage : lunettes protectrices contre les éclaboussures de produits chimiques. Utiliser des gants imperméables résistant aux produits chimiques. Tenir loin des flammes et des étincelles. **Les matériaux, utilisés avec ce produit, tels les chiffons, peuvent s'enflammer spontanément.** Après utilisation, mettre les chiffons dans l'eau ou les sécher à plat, puis les jeter.

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (uniquement si la personne est consciente). Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Vérifier et retirer les lentilles de contact. En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin en cas d'irritation. En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. En cas de symptômes respiratoires, appeler un centre antipoison ou un médecin.

Informations d'urgence relatives aux déversements : 1 514 645-1320 ou 1 800 463-7426.

Entretien des surfaces

- Attendre son durcissement complet avant de laver le produit ou de tester son adhérence : minimum 7 jours, selon la température et l'humidité relative (davantage dans des conditions d'humidité élevée ou à basse température).
- Afin d'entretenir les propriétés protectrices des produits, appliquer une couche d'entretien lorsque visiblement nécessaire.
- Un bon entretien commence par une inspection visuelle et un test d'absorption d'eau. Une période maximale de 2 à 3 ans pour les expositions au sud et à l'ouest et de 3 à 4 ans pour les expositions au nord à l'est peut s'utiliser comme ligne directrice générale. Cependant, comme les conditions météorologiques, les conditions d'exposition, l'altitude et les applications peuvent varier, un entretien peut être nécessaire plus tôt et doit être effectué lorsque cela est nécessaire, quel que soit le délai. Le farinage et la décoloration du fini sont des vieillissements naturels entre les couches d'entretien.
- Avant l'application d'une couche d'entretien, suivre les instructions « PRÉPARATION DE LA SURFACE » pour préparer les surfaces et laisser sécher pendant 2 à 3 jours. Appliquez une couche de *SRD RE Wood Finish*.
- NOTE : Les zones qui présentent une usure minimale ne devraient qu'être légèrement recouvertes. Les bois durs et les couleurs plus pâles peuvent demander un entretien plus fréquent.
- Une teneur élevée en humidité de façon continue, un manque d'aération du bois ou une forte circulation (terrasses) réduisent la durabilité du produit ou peuvent causer du décollement.

PPG Revêtements Architecturaux estime que les données techniques présentées sont actuellement exactes. Néanmoins, aucune garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou de rendement n'est donnée explicitement ou implicitement. Les améliorations en matière de technologie de revêtement peuvent causer une variation des futures données techniques par rapport à celles fournies dans ce bulletin. Pour connaître les derniers renseignements techniques, visiter notre site internet ou appeler le 1 866 660-2220.



PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc.
2505, de la Métropole
Longueuil, QC, Canada, J4G 1E5

Le logo PPG est une marque déposée de PPG Industries Ohio, Inc.
Sico et ProLuxe sont des marques déposées de PPG Architectural Finishes, Inc.